

Fiche de synthèse – Bilan des émissions de gaz à effet de serre
Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Ouest (DIR Centre-Ouest)

1. Description de la personne morale concernée

La Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Ouest est un service déconcentré du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE).

Adresse :

DIR Centre-Ouest – 15 place Jourdan 87 032 LIMOGES Cedex

Nombre de salariés : 601

Description sommaire de l'activité :

La DIR Centre-Ouest assure l'entretien, l'exploitation et l'aménagement des routes nationales dans 14 départements sur 7 régions (Limousin, Poitou-Charentes, Centre, Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire), soit 1 140 km d'itinéraires routiers.

Mode de consolidation : sans objet

Périmètres organisationnels retenu ;

L'étude porte sur les émissions de GES générées par la DIR Centre-Ouest pour l'ensemble de ses activités d'exploitation et d'entretien de son réseau routier ainsi que les activités liées au fonctionnement courant.

Les travaux propres aux infrastructures neuves (dont la maîtrise d'ouvrage n'est pas exercée par la DIR Centre-Ouest) sont exclus du périmètre d'études.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources)

Le bilan porte sur les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (SCOPE 1,2 , 3, à l'exception de la fin de vie, de l'immobilisation du réseau existant et de la consommation d'énergie liée à l'utilisation des produits réalisés, à savoir le trafic supporté par le réseau routier).

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting (année sur laquelle a porté le BEGES) : 2012

Année de référence : sans objet

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel): sans objet

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2.

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2.

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer.

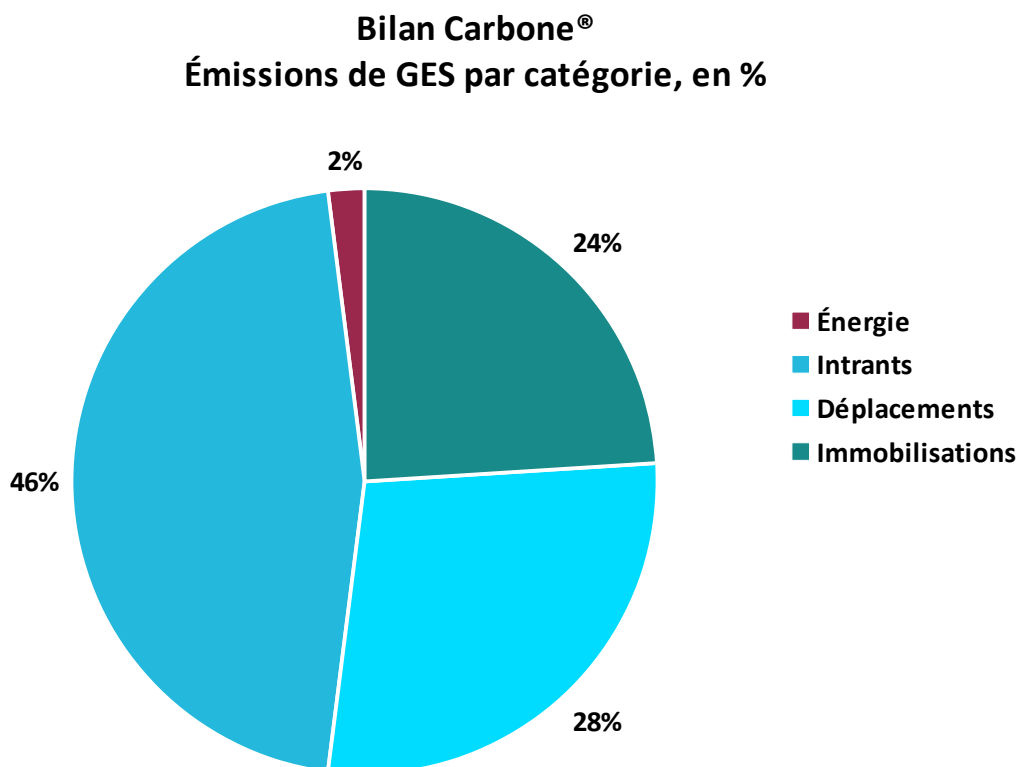
Pour les points 3, 4 et 5 voir tableau et graphique ci-après

6. De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées.

Le total des émissions générées par la DIR Centre-Ouest s'élève à environ 13 202 teq CO2.

Le **poste le plus émetteur** est celui des **intrants 46 %** (matériaux et services), essentiellement dû aux matériaux utilisés pour l'entretien préventif et le curatif (béton bitumineux, grave non traitée, enrobé à module élevé, grave bitume) qui représentent 38 % (5 013 teqCO₂) des émissions totales.

La catégorie « **déplacements** » est le **deuxième poste** et représente **28 %** des émissions, viennent ensuite, la catégorie « **immobilisations** » soit les bâtiments, véhicules et les matériels informatiques pour **24 %** et l'**énergie** pour **2 %**.



7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

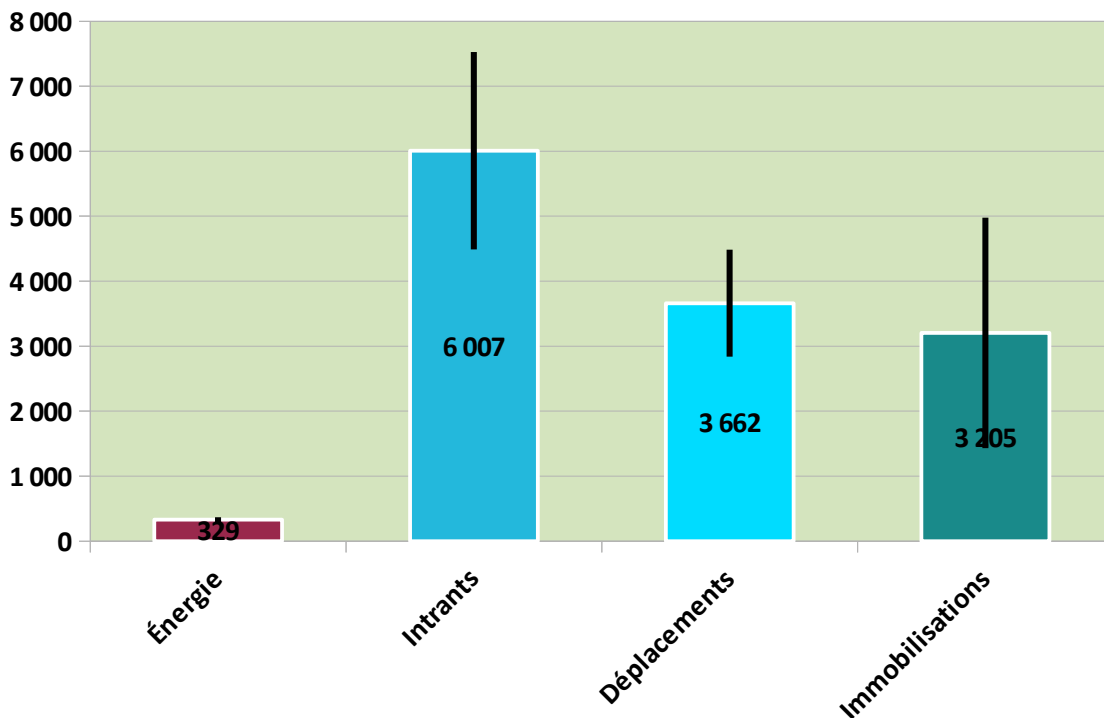
L'incertitude globale sur les résultats est de +/- 4 155 teqCO₂ soit +/- 31 %.

Les résultats calculés par l'outil intègrent une marge d'erreur fondée sur le cumul de deux incertitudes :

- l'incertitude liée aux facteurs d'émission : en effet, ces facteurs sont estimés sur des cas particuliers et peuvent présenter un écart avec les valeurs réelles dans le cas de la DIR Centre-Ouest. Pour l'outil Bilan Carbone®, cette incertitude est évaluée par l'ADEME et indiquée dans le tableur.
- l'incertitude liée aux données d'entrées collectées : certaines données sont estimées avec des marges d'erreur plus ou moins importantes, selon leurs sources.

Ces incertitudes sont inévitables. Cependant, les résultats obtenus donnent des ordres de grandeur et permettent d'affiner la connaissance des postes d'émission prédominants, de les hiérarchiser et de mettre en place un plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre adapté.

Bilan Carbone® Émissions de GES et incertitudes par catégorie, en tCO₂e



Valeurs calculées							Émissions de GES				Émissions Évitées de GES	
Catégories D'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total	Total (t CO2e)	
Émissions directes De GES	1	Émissions directes des sources fixes de combustion	160	0	0	0	162	0	16	0	0	
	2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	3	Émissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	4	Émissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	5	Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)										
		Sous total	160	0	0	0	162	0	16	0	0	
Émissions indirectes Associées à l'énergie	6	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	136	0	22	0	0	
	7	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Sous total	0	0	0	0	136	0	22	0	0	
Autres émissions Indirectes de GES	8	Émissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	24	0	0	0	31	0	3	0	0	
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	6 007	0	1 518	0	0	
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	3 205	0	1 772	0	0	
	11	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	13	Déplacements professionnels	2 617	1	0	0	2 700	0	513	0	0	
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	16	Investissements										
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	23	Déplacements domicile travail	936	0	0	0	961	0	310	0	0	
24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		Sous total	3 577	2	0	0	12 904	0	4 117	0	0	
		Total	3 737	2	0	0	13 202	0	4 155	0	0	

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES.

- projets neufs ou réhabilitation du réseau dont l'ingénierie est assurée par le Service Ingénierie Routière (SIR) ; ces projets sont en partie sous maîtrise d'ouvrage DREAL, ne sont pas équivalent d'une année sur l'autre, les résultats ne peuvent être représentatifs d'une année ;
- déchets produits par la DIR : les émissions sont négligeables par rapport aux émissions totales.

9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après.

- Pour le sel de déneigement, 21,43 kgCO₂/t (production et transport, donnée société Rock et Salin)
- Pour la peinture, 2 417 kgCO₂/t (donnée entreprise SIGNATURE)

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence sans objet

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES
<http://www.enroute.centre-ouest.developpement-durable.gouv.fr/dossiers-r38.html>

12. Optionnel :

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivant.

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui Non

Si oui, avec quelle méthode ?

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

- Ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

en interne par un bureau d'études

- Temps passé : j/H
- Coût de l'étude : 90 jours
- Durée de l'étude : 9 mois non consécutifs